



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hôpital psychiatrique du Rouvray

Question au Gouvernement n° 961

Texte de la question

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DU ROUVRAY

M. le président. La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

Mme Agnès Firmin Le Bodo. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé et des solidarités.

Il y a quelques mois, j'alertais Mme la ministre à propos de la situation dramatique de l'hôpital psychiatrique du Havre, tant en raison du manque de psychiatres que de l'épuisement du personnel et de l'état des bâtiments. Un projet global, bâti dans un esprit constructif par les acteurs du territoire, lui sera présenté dans les prochaines semaines.

L'hôpital psychiatrique du Rouvray traverse une grande crise, conduisant des membres du personnel à faire la grève de la faim afin de nous interpeller sur la gravité de la situation : ils sont à bout de souffle. En répondant à la question que notre collègue Hubert Wulfranc lui a posée hier, la ministre de la santé a réaffirmé sa volonté d'accompagner au plus près cet établissement.

L'ARS – Agence régionale de santé – a tendu la main et le dialogue a repris. Des mesures ont été annoncées hier, notamment la création d'un audit flash mené par trois personnes couvrant tout le spectre du fonctionnement de l'hôpital. Il a pour but d'évaluer les moyens nécessaires afin d'aboutir à un protocole d'accord. Je tiens à saluer cette initiative.

La politique de la main tendue est nécessaire, tout autant que la présence de tous les acteurs autour de la table, afin que le projet qui ressortira de cet audit et de ces négociations soit co-construit. L'approche ne doit pas être uniquement financière ; elle doit aussi reposer sur l'écoute et le partage.

Mme Buzyn a annoncé il y a quelques mois un plan pour la psychiatrie, car elle a mesuré la nécessité d'agir pour ce pan de la médecine, qui est gravement malade. Mais on voit bien qu'il est nécessaire de prendre aussi des mesures d'urgence, comme cela a été fait pour les EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Certes, la psychiatrie est un malade chronique dans notre pays, mais elle souffre aussi d'une pathologie aiguë qu'il faut soigner d'urgence.

Quelles mesures d'urgence la ministre de la santé prendra-t-elle en attendant que les mesures annoncées dans son plan portent leurs effets ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir. – Mme Martine Wonner applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement*. Madame la députée, je vous remercie au nom du Gouvernement pour votre question, qui me permet, en l'absence de Mme la ministre de la santé, actuellement au Sénat, de faire le point sur la situation du centre hospitalier du Rouvray.

Comme l'a dit Mme Buzyn hier, nous portons une grande attention à ce qu'il s'y passe. La situation humaine est préoccupante : trois hommes ont été hospitalisés en urgence pendant cette grève de la faim.

Mme Caroline Fiat. Quatre !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État*. Ils se sont engagés dans cette grève de la faim pour pousser un cri de colère, que nous devons évidemment entendre – et nous l'entendons. Comme Mme la ministre de la santé l'a dit hier, et comme vous l'avez rappelé, l'agence régionale de santé de Normandie a rencontré les grévistes et les choses ont avancé.

Vous avez raison de le rappeler, madame la députée, pour qu'une négociation aboutisse, il faut que tous les acteurs soient réunis autour de la table, et qu'ils veuillent la faire aboutir. Cette volonté semble maintenant partagée autour d'un diagnostic commun. Hier soir, comme vous l'avez dit, un protocole de sortie de crise a été engagé. Une nouvelle réunion doit avoir lieu dans les heures qui viennent, sous l'égide de l'ARS, pour avancer.

Votre question, madame la députée, porte aussi, d'une façon plus globale, sur l'état de la psychiatrie en France. En 2020, selon l'Organisation mondiale de la santé, plus d'une personne sur cinq sera frappée d'un trouble mental. C'est pourquoi Agnès Buzyn et le Premier ministre ont présenté en janvier dernier un plan d'action pour la psychiatrie et la santé mentale, comprenant à la fois des mesures d'urgence et une transformation en profondeur à plus long terme.

Pour remédier à ce type de troubles, il est nécessaire d'agir dans la proximité afin de trouver des solutions individualisées, adaptées à chaque cas, et efficaces. Des consignes ont été données pour que chaque groupement hospitalier de territoire ait une approche partagée de ce problème, afin d'y apporter des réponses concrètes. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 961

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juin 2018](#)